

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM 2005-00-124](#)[Item Marie Moret à monsieur Chastanier, 22 juin 1901](#)

Marie Moret à monsieur Chastanier, 22 juin 1901

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
Date de rédaction[22 juin 1901](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère
Destinataire[Imprimerie Chastanier](#)
Lieu de destination12, rue Pradier, Nîmes (Gard)

Description

RésuméMarie Moret accuse réception de la lettre de monsieur Chastanier du 19 juin 1901 avec les épreuves de plusieurs articles du prochain numéro du *Devoir*. Elle lui retourne les épreuves des pages « Godin » et lui demande une deuxième épreuve, et l'informe qu'elle envoie à Jules Pascaly les épreuves de son article et qu'elle lui retournera le lendemain les épreuves de la « Chronique ». Elle accuse réception de la 37e feuille du tiré à part [des « Documents pour une biographie complète de J.-B. A. Godin »]. Dans le post-scriptum, elle fait des observations sur la mise en page des pages 391 à 393 du prochain numéro du *Devoir*.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)
Personnes citées[Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Informations sur le document source

Cote Familistère de Guise, inv. n° 2005-00-124

Collation 2 p. (325r, 326r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guine Familistère

22 juin 1901

Monsieur Chastanier,

J'ai l'honneur de vous
confirmer ma lettre du 19
et de vous accuser réception
des épreuves pages Gadin-
Patrie aux bénéfices - Chronique

Par le même courrier,
je vous restitue l'épreuve
pages Gadin vous priant
de m'en adresser une
2^e avec celle restituee.

pour le contrôle.

Ma M^{lle} Pascale s'excuse
des erreurs de son article;
c'est donc lui qui
irécablement, vous les
adressera.

Quant aux épreuves
de Chronique, le temps
me manque aujourd'hui
pour les voir. C'est
donc renvoyé à demain.

Je vous accuse
réception du tiré à part
p^g 37 et vous remercie.

Neuilles agréées,
Nouveaux, l'assurance
de toute ma conside-
ration

Marié (Caden)

M. au moment de
l'ore jendi que en
toute pages 391, 392, 393
des réunir par des accolades
les groupes de colonnes et
de porter le chiffre total

en conséquence, ce
qui laissera toute
liberté pour bien changer
avec l'interligne, vaudra
le tout cela page

392.

me compie a
vos espines dans quelques
jours la correction et
avec l'interligne, vaudra
dix autres corrections
indiquées et dans un
bonheur à l'arrangement.

Page 393 de rapporter
le rapport de l'arrangement
de tout sur le manuscrit